



Dépôt: M. Jos Scheuer  
Date: 10.07.2008  
PL 5782

### Motion

La Chambre des Députés,

- constatant que les lycées récemment créés sont conçus comme lycées mixtes à dominante technique offrant aux élèves la possibilité de suivre les cours de la division inférieure de l'enseignement secondaire, du cycle inférieur et du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique ainsi que certaines formations des cycles moyen et supérieur de l'enseignement secondaire technique ;
- constatant qu'en raison de ce concept limitatif des nouveaux lycées beaucoup d'élèves sont obligés de poursuivre leurs études dans la division supérieure de l'enseignement secondaire dans un autre lycée ;
- considérant que l'équipement des nouveaux lycées permettrait d'étendre l'offre scolaire à des sections de la division supérieure de l'enseignement secondaire ;
- considérant que cette ouverture permettrait en outre une utilisation rationnelle des infrastructures des lycées à dominante technique ainsi qu'une réduction des transports scolaires ;

Invite le Gouvernement,

- à créer selon les besoins des classes de la division supérieure de l'enseignement secondaire dans les nouveaux lycées et dans les lycées secondaires techniques existants.

Jos Scheuer  
J. Scheuer

E. Berger  
E. Berger

R. NEHLEN  
R. NEHLEN

Claude Adam  
C. Adam

F. Hedrick  
F. Hedrick

J. Castegnaro  
J. Castegnaro

Françoise Helto-Glasch  
F. Helto-Glasch